

# *l'Anti*capitaliste

n°706 | 2 mai 2024 | 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG

**NI AUTORITARISME  
NI COLONIALISME**

**LIBERTÉ**

**DES PEUPLES!**

**LIBERTÉS**

**PUBLIQUES!**

## ZOOM

Européennes. Pacte européen de la migration et de l'asile, pacte de la honte!

Page 2

## ARGUMENTS

Mines. En finir avec l'extractivisme, fléau social et écologique

Page 5

## LUTTER

Éducation nationale. Formation des enseignantEs: refusons la caporalisation

Page 6

## CHAMP LIBRE

Répression de la solidarité avec la Palestine. Entretien avec Antoine Comte, avocat

Page 8

## Édito

## Leur Europe doit mourir...

Par MANU BICHINDARITZ

« Nous devons être lucides sur le fait que notre Europe est mortelle — elle peut mourir —, elle dépend de nos choix... En prononçant ces mots le 25 avril lors de son discours à la Sorbonne, Macron met — bien malgré lui — en perspective là où en est le projet des classes dirigeantes européennes. Sept années après un premier discours du nouveau président de la République alors fraîchement élu, le tableau est à charge pour Macron et ses amis. Directives austéritaires laissant les coudées franches à la Banque centrale européenne pour gérer l'inflation; nouveaux barbelés dressés à la face des migrantEs, comme tout récemment le nouveau pacte migratoire adopté à Bruxelles; opposition frontale à toute mesure — même limitée — de progrès social ou environnemental (à l'instar d'un «devoir de vigilance» imposé aux entreprises ou de la défense des travailleurEs ubérisés qui pourraient être reconnus comme salariéEs des plateformes numériques); perspective d'une «défense crédible» européenne s'appuyant sur un bouclier antimissiles et peut-être même le développement de la dite dissuasion nucléaire... L'Europe de Macron ne vend pas du rêve, elle est le cauchemar sorti des têtes des ultralibéraux qui gouvernent l'ensemble des pays européens, au-delà des étiquettes politiques qui les labellisent à gauche, à droite, voire à l'extrême droite comme en Italie...

Dès lors, le danger est majeur. On peut en prendre la mesure à quelques semaines des élections européennes. À défaut de l'émergence d'un projet européen alternatif — une Europe écosocialiste qui harmoniserait par le haut les législations protectrices pour la majorité, qui s'appuierait sur les solidarités pour accueillir les migrantEs, et romprait avec les traités antidémocratiques — le rejet de l'Europe des banques et des multinationales peut nourrir les pires projets de l'extrême droite: exacerbation des frontières et du repli national, législations toujours plus antisociales et racistes, exacerbation des concurrences internationales... Jusqu'où? Il devient urgent de mener les batailles internationalistes pour que meure leur Europe des inégalités, pour changer radicalement d'Europe.

## Bien dit

Après les matières premières minérales, l'information de qualité ne doit pas devenir le nouvel eldorado de l'industrie extractiviste mondiale.

CARINE FOUTEAU « Droits voisins: Mediapart lance la bataille de la transparence contre Google », Mediapart, 28 avril 2024.

## À la Une

## Palestine: la liberté des peuples!

L'État français et ses commissaires médiatiques sont en train de dévaler la pente de l'autoritarisme en accéléré. En l'espace de quelques mois, on a vu l'État interdire des dizaines de rassemblements, de manifestations, mais aussi de réunions publiques, des projections cinématographiques, jusque dans les universités.



Rassemblement en soutien à Rima Hassan et Mathilde Panot le 30 avril à Paris. NPA

Et puis surtout, il est en train de mener une campagne de répression telle qu'on n'en n'avait pas vue depuis la guerre d'Algérie. Qu'on en juge, plus de 600 procédures pour «apologie du terrorisme» touchant aussi bien des individus, souvent issus de l'immigration, souvent arabes ou musulmans, que des personnalités politiques ou intellectuelles, jusqu'à la députée Mathilde Panot, cheffe de groupe de la principale opposition de gauche de ce pays!

## Le monde au bord de l'abîme

Derrière les amalgames sur le terrorisme ou l'antisémitisme, il n'y a en réalité qu'un seul mot en cause, un seul mot tabou: Palestine. Il est interdit d'en parler, interdit de le dire ou de le crier, interdit même de le penser. Les grands journaux télévisés vous le répètent, le gouvernement l'assène. Il ne se passe rien à Gaza ou dans les

territoires occupés. Il n'y a pas de famine, pas de dizaines de milliers de morts qui ne seraient que «les chiffres du Hamas», de centaines de milliers de blessés, un million de réfugiés... Tout cela n'existe pas, parce qu'au fond la Palestine et les PalestinienNES n'existent pas. Seul «Israël a le droit de se défendre», disent-ils. Vieux réflexes de l'État colonial qui reconnaît les siens (ici, Israël) et qui sait trop bien que quand les coloniséEs cessent d'être des objets pour devenir des sujets, c'est-à-dire des résistantEs et des victimes, alors c'est tout le système colonial et impérialiste qui est mis en péril.

## La jeunesse montre la voie

Et pourtant... nous, nous voyons tous les jours les images de la guerre effroyable menée contre le peuple palestinien à Gaza. Nous voyons le génocide se dérouler sous nos yeux. Et nous voyons les larmes des parents devant leurs

enfants déchiquetés, autant que les sourires des bambins qui, échappant quelques minutes au malheur, jouent dans les vagues de la mer de Gaza. Ils nous rappellent bien que les PalestinienNES existent et qu'ils et elles sont aussi humains que nous. Et nous savons au plus profond de nous-mêmes que leur liberté vaut bien la nôtre. C'est ce que crient les étudiantEs, de Sciences-Po à Paris, à Toulouse ou à Tolbiac et au-delà de la France, dans des centaines d'universités du monde entier. Une fois de plus, la jeunesse consciente et déterminée, conservant encore un peu d'idéal et d'espoir pour un monde plus juste, montre le chemin. Elle nous secoue et nous sort de notre torpeur. Il est plus que temps de la soutenir et de la rejoindre. Combattre la guerre génocidaire à Gaza et la répression qui s'abat contre toute solidarité avec la Palestine c'est un seul et même combat.

## Relever le défi et s'unir contre la répression

Car la répression peut continuer de s'abattre tant que le mouvement social, les forces politiques et finalement les masses populaires n'y mettront pas un terme par une mobilisation déterminée. L'État et les laquais de la bourgeoisie, en France comme aux États-Unis, qui défendent massivement Israël, défendent avant tout un ordre, un système de domination à l'échelle du globe, aujourd'hui en péril et dont Israël est un élément essentiel. Impérialistes et colonialistes à l'extérieur, racistes et autoritaires à l'intérieur, nos gouvernements occidentaux défendent l'ordre et la discipline à coups de matraques dans les universités et de procédures «pour apologie du terrorisme». Ceux et celles d'entre nous qui se tiennent à l'écart en espérant éviter les coups ont tort. La répression est en train de devenir un mode de gouvernement comme un autre. Et ce qui se cache derrière le mot Palestine, c'est bien la possibilité de penser le renversement de l'ordre des dominants. Écraser le mot Palestine et ceux et celles qui le formulent, c'est écraser la possibilité de toute parole divergente, de toute contestation de l'ordre autoritaire, austéritaire, raciste et écocide que nos gouvernements veulent nous imposer. Voilà pourquoi nous allons continuer de crier pour la Palestine!

Pour que cesse le génocide! De la mer au Jourdain, fin de l'apartheid, mêmes droits pour les PalestinienNES et les IsraélienNES!

Thomas Rid

## GRANDE PREMIÈRE À ÉTAMPES!

À l'appel de notre Collectif des Luttes/Sud Essonne (91), un rassemblement s'est tenu samedi 27 avril à l'entrée du Carrefour pour partir en manifestation vers le centre-ville.

«Cessez-le-feu immédiat et permanent!», «Stop au génocide à Gaza», furent les mots d'ordre régulièrement repris par les 70 manifestantEs du cortège. Puis arrivés

## Acturama



place du Marché, plusieurs prises de parole (NPA, PCF, LFI, SUD) dénonçant l'agression israélienne

actuelle ou développant l'action BDS. Et la lutte continue avec lundi 29 en soirée un débat avec des représentantEs de

l'UJFP, de l'AFPS, de PALMED et du Comité de Jumelage avec les camps de réfugiés.

Photo © NPA

## PALESTINE Gaza: la pression monte

La situation à Gaza continue d'empirer et l'offensive terrestre à Rafah, annoncée comme extrêmement meurtrière par le gouvernement israélien, continue de menacer.

Les morts continuent de s'accumuler, et la découverte de charniers dans les ruines de l'hôpital Nasser continue de mettre en avant l'aspect génocidaire de cette guerre. Selon plusieurs sources palestiniennes, plusieurs centaines de cadavres auraient été ensevelis — pour certains vivants — par l'armée israélienne au moment de son départ. Certains des cadavres auraient été retrouvés avec des plâtres aux jambes ou des perfusions encore en place. Il y aurait également des personnes tuées à bout portant les mains attachées dans le dos. Toute la lumière doit être faite, et pour cela il faut une enquête indépendante internationale sur place. Enquête que refuse catégoriquement Israël qui continue de bombarder la bande de Gaza sans relâche.

### Le rapport de forces international

La pression monte pour l'État colonial: d'une part le rapport Colonna sur l'agence onusienne UNRWA a montré que l'agence qui aide les réfugiés palestiniens a été accusée sans preuve par Israël d'être une officine du Hamas. Ces accusations avaient conduit plusieurs pays à suspendre leur aide financière à l'agence alors que des millions de personnes — à Gaza mais aussi dans tous les camps de réfugiés palestiniens — dépendent de cette aide pour leur survie immédiate. À la suite du rapport Colonna, seuls les États-



Unis ont confirmé la suspension de leur aide. Les mêmes qui, en même temps que de voter une aide militaire à l'Ukraine, ont rallongé de 15 milliards de dollars l'aide militaire à Israël. Les États-Unis commencent à être bien seuls dans leur soutien inconditionnel à Israël.

En janvier, la Cour internationale de Justice avait déclaré comme plausible le génocide à Gaza. Une première résolution de cessez-le-feu a été votée par l'ONU le 25 mars, au moment même où le document de la rapporteure spéciale de l'ONU insistait sur un génocide probable. Enfin, le rapport d'Amnesty International, paru le 24 avril, non seulement pointe l'impunité dont bénéficie Israël, documente ses crimes de guerre et dénonce aussi la criminalisation du mouvement de soutien aux Palestiniens à travers le monde.

Enfin, des rumeurs persistantes indiquent que la Cour pénale internationale pourrait délivrer des mandats d'arrêt concernant les principaux dirigeants gouvernementaux et militaires israéliens. La liste des personnes visées est impressionnante: notamment Netanyahu, le ministre de la Défense Yoav Gallant — qui avait parlé d'« animaux humains » — et le chef du cabinet de guerre Herzl Halevi y seraient inclus. Un mandat d'arrêt contre ces personnes obligerait 124 pays à les arrêter et à les livrer à La Haye.

### Mouvement de solidarité et criminalisation

La criminalisation du mouvement social et du mouvement de solidarité avec la cause palestinienne est un signe également de cette montée en pression. Elle se poursuit de plus belle,

en France comme ailleurs, mais n'empêche pas la solidarité de s'exprimer.

La contestation se développe partout dans le monde, notamment dans les universités qui est un mouvement qui fait tache d'huile: presque 80 campus américains au moment où nous écrivons vivent des occupations, ainsi que des campus en Europe, au Canada et en Jordanie. Un mouvement antiguerre international se dessine après presque six mois de massacres.

La crise de légitimité d'Israël est complète. D'autant que le gouvernement le plus à droite de l'histoire de l'État hébreu est de plus en plus contesté par les Israéliens. Depuis quelques semaines, des manifestations se développent pour protester contre la stratégie de Netanyahu.

### Accentuer la pression sur Israël

Tout cela explique la relance des négociations et le recul sans cesse de l'attaque sur Rafah (qui peut toujours néanmoins avoir lieu). Elles éclairent aussi les rumeurs de propositions de « fin de la guerre » contre la libération des otages. Il est clair qu'il faut arrêter le génocide en cours et obtenir un cessez-le-feu. Il n'en restera pas moins un monde d'injustices à réparer: la reconstruction de Gaza, mais surtout la fin de la colonisation, la fin de l'apartheid et la justice pour les victimes du génocide. La fin de la guerre ne doit pas signifier le retour à la situation antérieure. Un mouvement se dessine qui met une pression inouïe et inédite sur Israël et ses alliés. Elle doit continuer de monter.

Édouard Soulier

## No comment

La direction paillason de Sciences-Po s'est couchée devant une poignée de Che Guevara en barboteuse

PASCAL PRAUD, éditorial de « l'Heure des Pros », CNews, 29 avril 2024

## Agenda

**Vendredi 3 mai, rencontre librairie sur les médias avec Philippe Poutou et Béatrice Walylo, Bayonne.** À 19h, à la librairie Chez Simone, 12 boulevard Alsace-Lorraine à Bayonne.

**Samedi 4 mai, rassemblement pour les victimes de l'agent Orange, Paris.** À 14h, place de la République.

**Mardi 14 mai, soirée anti-impérialiste, Montreuil.** À 18h30, à l'AERI, 57, rue Étienne-Marcel à Montreuil. Prises de parole, débats, musique... Organisée par Ensemble!, NPA et Rejoignons-nous.

**24-25-26 mai, Stop Greendock - Les Soulèvements de la Terre contre l'entrepôt logistique géant sur le port de Gennevilliers.**

**Samedi 25 mai, hommage à la Commune de Paris, Paris.** À 11h, place des Fêtes: rassemblement festif, concerts, animations. À 14h30, départ du cortège en direction du cimetière du Père-Lachaise.

**Samedi 1<sup>er</sup> juin, réunion publique du NPA sur Lénine, Orléans.** Avec Guillaume Fondu, auteur de *Que faire de Lénine?* aux Éditions Critiques. À 14h, salle des Chats-Ferrés, 3 bis, rue des Chats-Ferrés à Orléans.

**Du dimanche 25 au mercredi 28 août, 16<sup>e</sup> Université d'été du NPA, Port-Leucate.** Au Village vacances Rives-des-Corbières à Port-Leucate. Accueil le samedi 24 août à partir de 14h, départ le jeudi 29 après le petit-déjeuner.

## EUROPÉENNES Pacte européen de la migration et de l'asile, pacte de la honte!

Ce pacte illustre à la fois l'absence totale de démocratie de l'Union européenne, qui prend des décisions opaques loin des peuples, et sa politique inhumaine, sécuritaire, raciste. Après plus de quatre ans de tractations discrètes entre les instances européennes et un accord des États membres, ce pacte a été voté par le Parlement européen le 10 avril et sera validé prochainement par le Conseil de l'UE.

Pour convaincre les députés de rejeter ce texte inique, 161 organisations des sociétés civiles européennes s'étaient unies. Les pétitions et la manifestation dans l'hémicycle n'ont pas suffi. Le pacte a été adopté avec... 30 voix d'écart! Il affiche trois objectifs, la lutte contre l'immigration illégale, l'accélération de la « reconduite » des personnes en situation irrégulière et la solidarité entre les États.

### Trier, filtrer enfermer, l'inhumanité au pouvoir!

Leur volonté est d'empêcher l'entrée sur le territoire européen des personnes sans visa par tous les moyens. Pour cela, un tri et un filtrage avant l'entrée sur le territoire de l'UE sont organisés par la rétention dans les zones frontalières et les aéroports, 30 000 places sont créées à cet effet. Les arrivants y seront toutEs enfermés pendant sept jours afin d'examiner s'ils peuvent faire l'objet d'une procédure de retour immédiate et de l'organiser. C'est l'interdiction du refoulement à la frontière qui est supprimée et l'impossibilité du recours à la justice. Pour ceux dont la demande d'asile est reconnue recevable, ils n'entrent pas pour autant automatiquement sur le territoire européen. En effet, s'ils arrivent d'un pays où le taux de demandes

d'asile acceptées est inférieur à 20%, ils seront soumis à « la demande spéciale à la frontière » dont le traitement pourra durer 12 semaines, avec à la clé la rétention, familles et enfants compris. Le droit individuel au traitement égal de chacun est supprimé. Il y aura encore 12 semaines maximum pour organiser le renvoi des personnes vers leur pays d'origine ou un pays tiers « sûr ». Pour aider dans cette sale besogne, Frontex, doté d'un budget de 900 millions d'euros et de 10 000 agents supplémentaires d'ici 2027, est fortement sollicité. Enfin, le fichier Eurodac, base de données biométriques, est complété par la collecte d'images faciales, l'identité détaillée des personnes et la description de leurs parcours migratoires, y compris pour les enfants à partir de 6 ans. Consultable par Europol et toutes les polices des États membres.

### Solidarité entre les États européens?

Le pacte ne supprime pas le règlement Dublin, le pays d'arrivée est toujours chargé de l'instruction des demandes, mais le pacte promeut la « relocalisation » des arrivants. 30 000 personnes par an devraient être envoyées dans les États membres qui ne sont pas en première ligne. Si des États refusent des migrants, ils devront s'acquitter de 20 000 euros par

personne rejetée qui seront versés à la caisse commune de solidarité, celle qui sert notamment à construire des murs et des barbelés aux frontières et à financer l'aide au retour! Voté par les socio-démocrates, sauf Glucksmann et quelques autres, et par la droite, situé clairement sur le terrain des idées de l'extrême droite, il ancre la campagne électorale sur « le grand remplacement ». Les députés d'extrême droite, sauf les Italiens, l'ont rejeté car jugé trop laxiste. Bardella fustige « la submersion par les uns et la soumission des autres » et prédit « l'invasion de nos villages français ».

### Non à l'UE xénophobe et raciste

Ils viennent souvent d'Afrique ou du Moyen-Orient, ce qui suffit à supprimer leurs droits élémentaires et à les embastiller sans raison. Ils ont fui des violences insoutenables, survécu le plus souvent aux prisons libyennes, traversé mille dangers dans les montagnes ou les mers (40 000 personnes ont péri en mer en dix ans) et l'UE les enferme dès leur arrivée avant de les renvoyer. Continuons à les accueillir, les soutenir, battons-nous par nos luttes et dans les urnes pour l'accueil inconditionnel, l'ouverture des frontières, la liberté de circulation et d'installation.

Roseline Vachetta

Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur **L'Anticapitaliste.org**

### L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction:** rédaction@npa2009.org

**Diffusion:** diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:** 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:** 2269-3696

**Commission paritaire:** 0419 P 11508

**Société éditrice:** Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:** 1800 exemplaires

**Directeur de publication:** Julien Salingue

**Secrétaire de rédaction:** Fabienne Brifaut

**Maquette:** Ambre Bragard

**Impression:** Rotographie, Montreuil-sous-Bois  
Tél.: 01 48 70 42 21  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

## KURDISTAN

## Solidarité avec la communauté kurde en France et en Belgique

Ici on rafle les Kurdes. Telle pourrait être la devise du ministre Darmanin et du gouvernement français puisque la communauté kurde a une nouvelle fois été victime de perquisitions, arrestations et gardes à vue dans la nuit du 23 au 24 avril, ordonnées par le parquet antiterroriste français.

« À une heure du matin, tout le monde dormait, la police a cassé notre porte, fait irruption chez nous, tout retourné dans l'appartement, renversé les lits, vidé les placards par terre et emmené mon père », nous raconte un jeune de Drancy, encore sous le choc. La scène s'est répétée à Marseille : huit personnes ont été arrêtées et placées en garde à vue au milieu de la nuit. Sept ont été relâchées depuis, mais mises en examen sous contrôle judiciaire. Une seule reste détenue. Dans le même temps, toujours en pleine nuit, la police belge, sur ordre du parquet antiterroriste français, investissait la station des télévisions kurdes basée à Denderleeuw près de Bruxelles, saccageait les locaux et rendait la poursuite des émissions impossible.

## Pression d'Erdogan

On est en droit de se demander pourquoi cette opération de police se déroule en France (et en Belgique) alors que les Kurdes n'ont jamais représenté la moindre menace pour l'État français, bien au contraire. C'est le sacrifice de milliers de jeunes combattantEs kurdes des YPG-YPJ qui a permis, aux côtés des combattants arabes des FDS (Forces démocratiques syriennes) de prendre le bastion de Daesh, Raqqa en Syrie, et de stopper les attentats qui ont ensanglanté Paris en 2015. On ne peut qu'émettre des hypothèses. La plus crédible étant celle de la pression du gouvernement turc de R.T. Erdogan. Le président turc et son parti islamiste l'AKP ont subi un revers lors des dernières élections municipales de mars en Turquie, mais sous la pression du MHP, son allié ultranationaliste d'extrême droite, il continue à réprimer les Kurdes de Turquie, emprisonner les cadres et les éluEs du parti DEM (anciennement HDP) et bombarder la région autonome du nord-est de la Syrie.

## Paupérisation de la région autonome du nord-est de la Syrie

Profitant de sa position stratégique dans la région et de son poids dans l'Otan, de la guerre en Ukraine et du génocide en cours à Gaza qui focalisent l'attention des médias et des gouvernements occidentaux, il poursuit ses manœuvres de déstabilisation de la région autonome du Nord-Est de la Syrie. En bombardant les sites de production du pétrole, il la prive d'une grande partie de ses revenus, ce qui entraîne une augmentation du chômage et la paupérisation de la population. Un terreau bien sûr favorable à Daesh dont la résurgence est très nette : les attentats dans les villes, les attaques contre les FDS et l'armée syrienne se multiplient. Les milices djihadistes soutenues financièrement et militairement par la Turquie qui contrôlent la région d'Idleb mais aussi une partie de la Syrie, à Afrin et Tell Abyad ne cachent pas leur connivence avec les commandos de Daesh. C'est le moment que choisit l'État français pour harceler les Kurdes, en expulsant vers la Turquie de jeunes militants réfugiés et demandeurs d'asile, au mépris du droit international et du droit français, en mettant en examen de tranquilles pères de famille dont le seul tort est d'être actifs dans la solidarité avec les Kurdes de Turquie et du Rojava.

Mireille Court

## EUSKAL HERRIA

## Nouvelle victoire pour EH Bildu

Un an après les élections municipales et aux parlements de dix des 17 communautés autonomes espagnoles, ainsi que de deux villes autonomes, c'est au tour de la Galice, de la Catalogne et du Pays basque d'élire leurs parlements.

Les Eskualdunak (basques) ont élu dans les trois provinces d'Hegoalde (Pays basque sud) les 75 députéEs du parlement autonome, qui nomment le lehendakari, le chef du gouvernement de la communauté autonome du Pays basque espagnol, lequel compose un gouvernement.

## 2022-2023 : chute du PSOE, victoire du PP

Les élections des communautés autonomes se tiennent entre 2022 et 2024. Celles de 2022 ont été marquées par la victoire du Partido Popular (droite conservatrice) en Castilla-y-Léon et en Andalousie, cette tendance s'est confirmée en 2023 par la victoire du parti conservateur qui passa de 3 à 10 autonomes. Le PSOE alors au pouvoir au niveau national perd 6 autonomes et en conserve 3. Le Partido Regionalista de Cantabria (gauche autonomiste), allié au PSOE, perd la direction de la Cantabrie. Ciudadanos (libéraux) perd la ville autonome de Melilla, et la Coalición Canaria (droite indépendantiste) arrive au pouvoir aux Canaries. Le Partido Popular n'est pas le seul vainqueur, il a choisi de cogérer 5 autonomes avec le parti d'extrême droite Vox, et ce, dès 2022 aux élections de Castilla-y-Léon. Podemos disparaît à l'échelle régionale.

## 2024 : trois dernières élections autonomes

Si aux législatives le Partido Popular a aussi progressé (de 89 à 137 députéEs), il n'a pas pu obtenir une majorité au parlement et



DR

n'a pas conclu d'alliance avec Vox. Le PSOE a pu se maintenir au pouvoir via une ample coalition regroupant Sumar (gauche réformatrice) et différents partis indépendantistes. En 2024, le scrutin en Galice, au Pays basque et en Catalogne allait être scruté. La Galice a confirmé certaines tendances électorales : un Partido Popular qui se maintient, un PS qui résiste, Podemos qui s'effondre en faveur du Bloque Nacionalista Galego (gauche indépendantiste) arrivé second à ce scrutin.

En Euskal Herria, c'est EH Bildu qui progresse. Créée en 2011 après plus d'une décennie d'interdictions des partis de gauche indépendantistes, EH Bildu — accusé d'être proche d'ETA (Euskadi ta Askatasuna) — s'est progressivement imposé

sur la scène politique basque et espagnole. 2023 fut l'année de nombreuses victoires pour le parti indépendantiste basque : une centaine de mairies au Pays basque et en Navarre aux municipales, dont celle d'Iruña/Pampelune avec l'aide du Parti socialiste, 2<sup>e</sup> aux législatives devant EAJ/PNV (droite indépendantiste), 2<sup>e</sup> aux élections générales du Pays basque. Le résultat des élections du dimanche 21 avril a été une réelle surprise, avec une égalité entre EAJ/PNV, le parti indépendantiste historique et hégémonique, et EH Bildu. Chacun a remporté 27 sièges au parlement autonome basque. EH Bildu est arrivé premier dans deux provinces : l'Alava et Gipuzkoa, tandis qu'EAJ/PNV conserve son bastion en Bizkaia.

## Un PSOE qui reste central pour les indépendantistes

Cependant, grâce aux 12 éluEs du PSOE, EAJ/PNV sait qu'il pourra conserver l'autonomie basque, le PSOE et EAJ/PNV se refusant à toute alliance locale avec EH Bildu, agitant le spectre d'ETA pour refuser de gouverner avec elleux. Les législatives de 2023 comme les élections dans l'autonomie basque ont été marquées par des attaques de la droite et de l'extrême droite contre le vote indépendantiste. Le PSOE a été accusé par la droite et l'extrême droite de vouloir vendre et découper l'Espagne, tandis qu'EH Bildu est sans cesse renvoyé à ETA, notamment le 14 avril 2024 où Pello Otxandiano, tête de liste d'EH Bildu, s'est retrouvé au cœur d'une polémique après avoir refusé de qualifier ETA de « terroriste » et avoir mis deux jours pour s'excuser auprès des victimes et leurs familles.

Le 12 mai prochain, la Catalogne devra élire ses parlementaires, l'Esquerra Republicana Catalunya (gauche indépendantiste) et Junts (droite indépendantiste) s'affronteront après avoir rompu leur alliance locale en 2022. Le PSOE est cependant assuré de leur soutien au niveau national, alors que fin mai/début juin aura lieu au parlement espagnol le vote de la loi d'amnistie pour les inculpés du référendum de 2017 sur l'indépendance de la Catalogne.

Buenaventura Soihartz

## AFRIQUE CENTRALE Élections en trompe-l'œil au Tchad

La campagne électorale présidentielle est engagée au Tchad. Tout est fait pour que Déby puisse l'emporter en dépit de l'aggravation des difficultés rencontrées par les populations.



Mahamat Idriss Déby en 2022. WIKIMEDIA COMMONS

Dix candidats se présentent pour l'élection présidentielle au Tchad qui se tiendra le 6 mai. Elle a lieu à l'issue d'une période de transition de trois ans qui devait au départ durer 18 mois. Cette transition issue d'un coup d'État est dirigée par Mahamat Déby qui a succédé à son père lui-même putschiste.

## Neutraliser l'opposition

Bien évidemment, lors de son accession à la présidence de la transition, Déby s'était engagé à ne pas être candidat à l'élection présidentielle. Bien évidemment, ce fut une promesse non tenue. Ses trois ans de pouvoir ont été à l'image des trente ans de son père. Un mélange de répression féroce avec des dizaines de morts et des centaines d'emprisonnements lors de manifestations, et de cooptations d'opposantEs dans le gouvernement et les différentes institutions. Ainsi le principal opposant Succès Masra s'est retrouvé, de son exil, à la primature. Parmi les dix candidats on trouve donc Déby et son actuel Premier ministre Succès Masra. Nombre de TchadienNEs soupçonnent un deal entre les deux permettant de ratisser large pour le maintien au pouvoir

de cet attelage. Autre candidat l'ancien Premier ministre Albert Pahimi Padacké, et d'autres dont l'unique fonction est de jouer les faire-valoir d'une élection très peu démocratique.

## Préparer le terrain

En effet, toutes les mesures ont été prises pour que Déby l'emporte. Ainsi les moyens de l'État sont mis à disposition pour sa campagne électorale. L'Agence nationale de gestion des élections qui organise le scrutin, est dirigée par un membre du parti présidentiel le MPS. Le Conseil constitutionnel censé contrôler le processus électoral est présidé par Jean-Bernard Padaré, ancien porte-parole du MPS. Les candidats de l'opposition radicale sont écartés de la campagne. L'opposant le plus dangereux pour Déby, Yaya Dillo, a été assassiné en février. Déby a pris ses précautions aussi à l'international pour que sa prise de pouvoir dynastique ne soit pas condamnée. Sa rencontre avec Poutine en Russie est un signal clair à la France que ses trois emprises avec son millier de soldats ne sont pas éternelles. Un message bien reçu puisque Jean-Marie Bockel, l'envoyé spécial de Macron en Afrique pour les questions

militaires, a fait part, une semaine après le meurtre de Dillo, de « l'admiration de la France pour le processus » que Déby a engagé. À cela s'ajoute la demande des autorités tchadiennes à l'attaché de défense étatsunien « d'arrêter immédiatement les activités américaines sur la base aérienne de Koseï ». Un avertissement pour les États-Unis déjà contraints de démanteler leur base de drones au Niger.

Il n'est pas sûr que les manœuvres électorales qui se déroulent dans un climat social et politique dégradé puissent assoir la stabilité du Tchad tant souhaitée par les puissances occidentales.

Paul Martial

## À lire sur le site



États-Unis. Les manifestations d'étudiantEs pro-palestiniennes s'étendent malgré la répression, par Dan La Botz

# MINES EN FINIR AVEC L'EXTRACTIVISME, FLÉAU SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE

Partout, dans l'Allier, aux Philippines, au Congo et dans de nombreux pays, les projets d'extraction minière se multiplient. Ils ont des impacts majeurs sur l'environnement: gigantesques

déchets toxiques sur la longue durée; consommation massive d'eau, souvent dans des régions touchées par la sécheresse; explosion de la quantité d'énergie nécessaire à la construction et

au fonctionnement des infrastructures. Dans les pays du Sud expropriation des populations autochtones, multiplication des conflits. **Par la Commission nationale écologie et Paul Martial.**

## La course aux métaux: écologiquement irresponsable

Les besoins en métaux de tous les secteurs industriels sont immenses. Le contrôle de leur production est devenu un enjeu géopolitique. L'exploitation minière devient un impératif d'intérêt public majeur.

Le capitalisme avait su rendre l'activité minière invisible en délocalisant la plupart des mines. Aujourd'hui, la relance minière (dans les anciennes mines) et l'industrialisation de nouveaux territoires remettent sur le devant de la scène leurs effets destructeurs. L'extraction et la transformation de ressources naturelles — combustibles fossiles, métaux, biomasse, sable — contribuent à la triple crise de la nature, de la pollution et des déchets. Les impacts (au Sud) et les usages (au Nord) sont profondément inégalitaires.

### La fuite en avant au nom de la transition

Mais groupes miniers et gouvernements ont écrit un nouveau récit justifiant cette ruée extractiviste ample et brutale. Réussir la « transition énergétique » nécessiterait une électrification complète de la société (voitures, batteries, éoliennes, panneaux

photovoltaïques, des milliers de kilomètres de câbles) et une numérisation généralisée, baptisée « dématérialisation »: 5G, bientôt 6G, objets connectés (14 milliards vendus en 2022), smartphones (7 milliards d'humains en possèdent et les renouvellent tous les deux ans), développement irraisonné de l'« intelligence artificielle ». Cette fuite en avant nécessite de gigantesques quantités de métaux (60 métaux rares dans un smartphone, 70 kg de matières nécessaires sur toute la vie de l'objet), la fabrication de « puces » (consommant et polluant plus de 200 litres d'eau par seconde), la circulation et le stockage des données dans des data centers (mobilisant eau et électricité pour les refroidir).

### Les mines au secours du climat?

« Des mines pour sauver la planète » est devenu le slogan d'une gigantesque opération



Une femme congolaise nous présente un sachet de cassitérite qu'elle vient d'extraire dans une carrière située aux alentours de la ville-Abel Kavanagh. MONUSCO

de greenwashing! Ce qui est en jeu, c'est la poursuite de la croissance de tous les secteurs industriels (aéronautique, armement, construction, transport, agrobusiness...). Leur prétendue « transition énergétique » devient le paravent qui masque la poursuite de la croissance capitaliste à tout prix! Pour Célia Izoard qui vient de publier *La ruée minière au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>, « la mine est

**Ce qui est en jeu, c'est la poursuite de la croissance de tous les secteurs industriels. Leur prétendue « transition énergétique » devient le paravent qui masque la poursuite de la croissance capitaliste à tout prix!**

l'épicentre de l'accumulation par dépossession ». Les mines géantes dévorent à grande vitesse l'eau, l'air, la terre, la faune et la flore. « Pour les entreprises du secteur, les

conflits environnementaux sont le principal facteur de risque de l'activité minière, bien loin devant la gestion de la main-d'œuvre ou les coûts de production ».

### Pas de mines responsables

Symbole du capitalisme extractiviste et colonial, l'activité minière est aujourd'hui le lieu d'une opération de mystification. L'ouverture de mines en Europe ne ralentira pas le développement de mines ailleurs.

De « meilleures » normes environnementales n'empêcheront ni les lacs de résidus miniers, ni la pollution ou la contamination des eaux, ni les sécheresses ou les atteintes à la biodiversité. Il n'y aura pas de mines durables et responsables.

Électrifier le système énergétique mondial, numériser nos vies ne supprimera pas les émissions de carbone, au contraire. Réduire notre dépendance aux métaux est aussi indispensable qu'abandonner les énergies fossiles.

« On ne peut miser sur les énergies renouvelables qu'en réduisant drastiquement la production et la consommation. Et cela nécessite des bouleversements majeurs que les élites du capitalisme mondialisé refusent de faire. »

1 — Célia Izoard, *La ruée minière au XXI<sup>e</sup> siècle*, Enquête sur les métaux à l'ère de la transition, Éditions du Seuil, 2024.

## RDC: les minerais de la honte

Il y a cent cinquante ans, le Congo belge, maintenant République démocratique du Congo (RDC), accompagnait l'essor industriel de l'Europe et des USA en fournissant des milliers de tonnes de caoutchouc nécessaires à la fabrication des pneus, des courroies et tuyaux flexibles.

Aujourd'hui ce sont le cuivre, le cobalt, l'étain, le cadmium, le niobium et bien d'autres minerais rares indispensables à la fabrication des batteries et au secteur industriel de haute technologie.

### Conditions de travail périlleuses

Un siècle et demi plus tard, l'exploitation éhontée des populations est restée identique. Certes, les punitions corporelles comme les amputations des mains des travailleurs ou de leurs enfants pour manque de rendement n'est plus de mise mais les conditions de travail restent terrifiantes dans les mines artisanales qui repré-

**Les conditions de travail restent terrifiantes dans les mines artisanales qui représentent pour le coltan 90% de la production de la RDC**

sentent pour le coltan 90% de la production de la RDC. Les puits de mine peuvent atteindre 100 mètres de profondeur et deviennent, lors des saisons des pluies, de véritables pièges mortels par noyade ou ensevelissement si les bâches protégeant les cavités se déchirent sous le poids de l'eau. Pour les mineurs, appelés aussi creuseurs, pour les femmes qui lavent les minerais de cobalt, la présence de métaux lourds dans leur sang est avérée, entraînant des dommages oxydatifs

de l'ADN, des fausses couches ou des malformations des fœtus. Le travail des enfants reste monnaie courante. La plupart des mines artisanales sont sous le contrôle de milices armées ou des militaires congolais. Dans les deux cas ils imposent aux populations un travail forcé.

### Économie de guerre

L'extraction des minerais est un enjeu économique qui explique la pérennité des conflits. En 2000, le kilo de tantale se vendait 22 dollars

US aujourd'hui il s'échange à plus de 400 dollars, le niobium à plus de 1000 dollars. Les milices armées utilisent ces sources de financement pour leur guerre. Le Rwanda qui soutient un de ces groupes, le M23, profite de la situation pour accaparer une partie de la production de la RDC engendrant plus d'un milliard de dollars de recettes en 2023. Les grandes entreprises occidentales certifient à grands coups de label la non-utilisation de ces « minerais de sang ». Impossible à garantir! Si les mines industrielles et artisanales ont chacune en théorie des circuits distincts, le nombre important d'intermédiaires, acheteurs au détail, négociants en gros,



courtiers, transporteurs, opacifie la chaîne d'approvisionnement, ce qui autorise le mélange de la production des deux circuits. D'autant que les minerais issus de l'industrie artisanale sont recherchés pour leur forte teneur en métaux car, faute d'instrument de mesure, les creuseurs les trient à l'œil nu.

### Larmes de crocodiles

Officiellement il y a un consensus pour dénoncer les conditions de travail des mineurs artisanaux. Chacun y va de son couplet, que ce soient les dirigeants africains

ou ceux de l'industrie électronique. Pourtant rien n'est fait alors que deux mesures pourraient être prises.

La première est d'arrêter la répression contre les mineurs artisanaux qui tentent de s'organiser en coopérative et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie et de rémunération.

La seconde est la mise en place — par les multinationales d'industries de première transformation des minerais créant une valeur ajoutée pour la RDC — de mesures de protection des travailleurs et de l'environnement.

## RÉPRESSION SYNDICALE Les convocations au commissariat arrivent plus vite que les urgentistes à Carhaix

Une vague répressive, sans précédent, vient de frapper les défenseurEs de l'hôpital de Carhaix en lutte depuis des mois pour le fonctionnement réel et efficace des urgences de l'hôpital du Centre Bretagne.

Motif? Le 14 septembre 2023, une centaine de soutiens ont occupé pendant 2 heures les locaux de la Direction départementale de l'Agence régionale de santé après l'échec d'un pseudo-dialogue totalement infructueux.



DR

### Convocations et intimidations

Plus d'une dizaine d'entre elles et eux (syndicalistes, soutiens, porte-parole du comité de vigilance) sont convoquéEs au commissariat de police de Quimper dès la mi-mai 2024 sous le « régime de la garde à vue » et accuséEs « de séquestration et violences en réunion sur personnes chargées d'une mission de service public », après la plainte déposée par la direction du CHRU Brest/Carhaix.

De toute évidence, on veut faire payer aux soutiens du fonctionnement de l'hôpital de Carhaix, leur combativité et leur détermination historiques pour préserver cet outil sanitaire public si vital pour les populations du Centre Bretagne.

On menace, on intimide, on renie le protocole signé fin octobre assurant le bon fonctionnement des urgences et la fin de la « régulation » qui ne permettait plus l'accueil et le soin 24/24h et 7/7j.

### Mensonges et reniements

Ces graves accusations — totalement mensongères puisque ce 14 septembre au sortir des locaux et la fin de l'occupation le préfet du Finistère avait déclaré « aucune violence n'est à déplorer » — se transforment aujourd'hui en séquestrations et violences...

D'ores et déjà, la riposte s'organise contre ce que notre camarade Matthieu, porte-parole du comité de vigilance, nomme « criminalisation de l'action militante » et pour qui « visiblement les convocations arrivent plus vite que les médecins ». Tout comme la déclaration du maire de Carhaix qui faisait partie de la délégation ce 14 septembre, et qui apporte « sa totale solidarité avec les défenseurEs de l'hôpital qui sont convoquéEs pour des accusations fausses et mensongères ».

Correspondant 29

### À lire sur le site



**Face à la transphobie, défendre nos droits et en gagner de nouveaux!**, par Sally Brina



**À Lille, création d'un collectif d'habitants solidaires des jeunes migrantEs**



**MeToo hôpital. Ensemble, soignantes et patientes, faire cesser le sexisme dans les soins**

Cela confirme l'échec de la politique de Macron lui-même puisque cette énième réforme fait suite à la réforme Blanquer de 2022 qui avait fixé le recrutement à bac+5 et conduit à un effondrement prévisible des candidatEs aux concours. On se félicite du passage du concours à bac+3 et l'annonce d'une formation rémunérée pendant deux ans car plus la durée d'études avant le concours est longue, plus les candidatEs des milieux populaires sont excluEs. Mais le contenu de la réforme est plus qu'inquiétant.

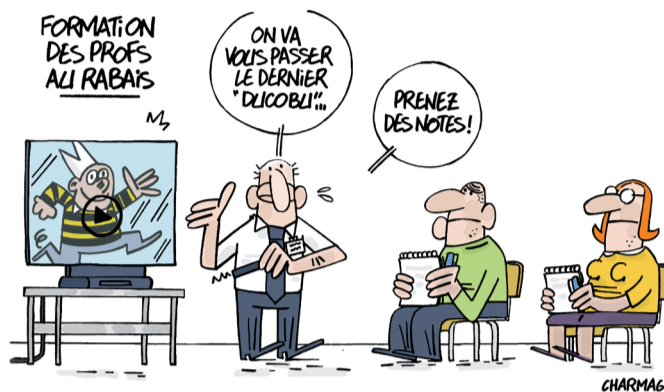
### Les «valeurs républicaines» au centre de la formation

Macron prétend que c'est la formation des enseignantEs qui est à l'origine du manque d'attractivité du métier, alors que cette crise est due avant tout à la baisse des salaires et la dégradation des conditions de travail. Cette réforme risque de ne rien changer au problème de fond.

C'est l'employeur Éducation nationale qui va reprendre fortement la main sur le contenu et les modalités de formation au détriment de l'université. Dans le document du ministère, à toutes les pages, il y a un matraquage de formation aux «valeurs républicaines et la laïcité». C'est en fait une vision totalement dogmatique et passéiste du métier enseignant qui serait un relais des obsessions racistes, islamophobes, militaristes, anti-jeunes du gouvernement. Dans le projet, la formation en pédagogies critiques, en sociologie, en psychologie de l'enfant est réduite à la portion congrue. Les futurEs enseignantEs deviendraient de simples exécutantEs des directives du ministère, mettant en œuvre des méthodes imposées

## ÉDUCATION NATIONALE Formation des enseignantEs : refusons la caporalisation

Macron a annoncé le 5 avril la «réforme» de la formation des enseignantEs avec un nouveau concours à bac+3 dès la rentrée prochaine et la création des «Écoles normales du 21<sup>e</sup> siècle». Ce projet vise avant tout à «élargir le vivier» de candidatEs car depuis plusieurs années il y a un déficit d'enseignantEs.



par en haut, conduisant vers la perte de toute liberté pédagogique et le renforcement d'une vision autoritaire de l'école, en particulier pour les élèves des classes populaires.

### Des formateurs triés et menaces sur le statut

Une perspective complètement confirmée par l'organisation des nouveaux INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation). Ils seront dirigés par des inspecteurs généraux. Les formatrices et formateurs seront «choisis» par l'employeur (IPR, IEN, c'est-à-dire les inspecteurs), avec des contrats précaires. On imagine bien que les critères de choix seront la capacité à relayer le bien-fondé des consignes ministérielles :

«bienfaits» de l'uniforme et du SNU par exemple, méthodes d'apprentissage des maths et du français imposées... La liberté pédagogique et l'esprit critique ne font clairement pas partie des objectifs de Macron. C'est bien une «caporalisation» de la formation qui va se mettre en place.

Il y a également fortement à craindre que les objectifs ne soient pas seulement idéologiques, mais aussi économiques, et que cette réforme des concours mène à un démantèlement progressif du statut des fonctionnaires. Il y a comme un «agenda caché» de Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, qui veut généraliser la contractualisation. Comme pour la réforme de la SNCF ou

de France Télécom, c'est en s'attaquant au statut des nouveaux entrants qu'on déstabilise rapidement le système et qu'ensuite tous les personnels, contractuels comme fonctionnaires, verront leur statut se dégrader.

### Disparition des masters MEEF

Un vaste plan social dans les INSPÉ est également annoncé par le gouvernement. Les masters MEEF (Métiers de l'enseignement) ont vocation à disparaître : «de nouveaux masters seront créés. Cette réforme, c'est tout un nouveau paradigme, une nouvelle gouvernance, de nouveaux formateurs, de nouvelles méthodes, les statuts des élèves vont être changés, donc ce seront de nouveaux masters». Avec l'intersyndicale CGT, FSU, CFDT, FO, UNSA, SUD, les personnels ne comptent pas se laisser faire. Pour obtenir le report de la réforme et l'ouverture de véritables négociations, une première journée d'action «INSPÉ morte» est prévue le 6 mai. Nous luttons pour une véritable formation universitaire attractive et émancipatrice. Cette bataille fait partie d'un mouvement plus global de mobilisation dans l'éducation contre le «choc des savoirs» et concerne tous les enseignantEs.

Antoine Boulangé

## TRANSPORT Accord fin de carrière à la SNCF : un recul de la direction

L'accord de fin de carrière de la SNCF, validé par l'ensemble des organisations syndicales, entérine quelques avancées par rapport à l'ancien cadre en vigueur. Il va permettre aux cheminotEs qui en feront la demande de partir quelques mois avant.

En fonction des situations, les cheminotEs pourront faire valoir une cessation progressive d'activité (variable en fonction des métiers et de la reconnaissance ou pas de la pénibilité au travail) permettant de partir au minimum entre 9 à 18 mois avant l'ouverture des droits à la retraite. Il acte également la création de nouveaux échelons d'ancienneté.

### Mais encore trop de reculs pour les salariéEs

Ce nouveau cadre est pourtant loin de revenir sur les reculs accumulés depuis 2008 sur les retraites. De plus, il reste de nombreux angles morts dans l'accord : les salariéEs des innombrables filiales créées par la SNCF ne sont pas pris en compte ; de nombreux postes, au matériel ou en horaires décalés (2x8 avec travail samedi, dimanche et jours fériés par exemple) ne sont pas repris comme du travail pénible. Enfin les périodes non travaillées seront payées à 75% au lieu de 100%.

Tout cela est le résultat des dernières mobilisations, notamment celle des contrôleurs. Les récents conflits catégoriels dans l'entreprise

ont suffisamment mis la pression pour que la direction soit obligée de proposer un accord qui bénéficiera à toutes et tous. De plus, la tension autour des JO a joué dans l'accord : dans la crainte de grèves dans tous les sens autour des JO, la direction a préféré lâcher du lest en amont des jeux. Mais rien ne dit que les cheminotEs tairont leurs nombreuses revendications en juillet prochain.

### Le recul de l'âge de la retraite coûte cher à la direction

Cet accord met aussi en lumière une contradiction dans laquelle se retrouve l'entreprise avec les différentes réformes retardant l'âge de départ à la retraite. Un rapport de la Cour des comptes avait calculé que les réformes des retraites auraient coûté plus d'argent à la SNCF que l'ancien système... En effet, la SNCF ne sait plus quoi faire des «anciens» cheminotEs qui, sans les différentes réformes, auraient dû partir à 50 ou 55 ans et qui sont obligés de rester jusqu'à 62 ans pour partir sans décote. Parmi ceux-ci, beaucoup ne sont plus aptes aux métiers de sécurité ou ont des restrictions en horaires de nuit, sont plus fragiles, fatigués

par une vie en horaires décalés. De plus, par les mécanismes d'ancienneté, ce sont des cheminotEs qui ont des salaires plus élevés. Et tout ça au moment où la direction cherche à supprimer des postes dans tous les sens...

### Une épine dans les logiques libérales

Pour atténuer les effets de la dernière réforme Macron des retraites, la direction de la SNCF a donc été contrainte de lâcher du lest. C'est un encouragement pour l'ensemble des salariéEs. Et il suffit d'entendre les déclarations de la droite et l'extrême droite pour admettre qu'il s'agit ici d'une épine dans le pied des logiques libérales imposées depuis trop longtemps. Cet accord est le résultat de la combativité toujours présente chez les cheminotEs, et c'est un encouragement pour les luttes à venir.

### L'accord en deux exemples

La cessation progressive d'activité passe de 12 mois (6 mois travaillés/6mois non travaillés) à 18 mois (9 mois travaillés/9 mois non travaillés) pour l'ensemble des cheminotEs. Et passe au maximum de 24 mois (12 mois travaillés/12 mois non travaillés) à 36 mois (18 mois travaillés/18 mois non travaillés) pour les ASCT (contrôleurs) ayant 20 ans d'ancienneté sur leur poste reconnu en pénibilité.

CorrespondantEs

## Les Nôtres

### Katell Rivoal, notre amie, notre camarade

Katell est décédée le 22 avril, à l'âge de 51 ans, après de longs mois d'une lutte acharnée contre la maladie.

Depuis plus de vingt ans, Katell militait avec nous, d'abord à la LCR de Saint-Brieuc, puis au NPA. Katell nous a rejoints au début des années 2000, et le mouvement social de 2003 a été un moment charnière pour passer le pas ! Portée par le succès des campagnes Besancenot, Katell est de cette génération de militantEs de la LCR pleins d'enthousiasme, d'audace et d'impertinence !



La campagne des municipales de 2008 a été une étape importante dans l'investissement de Katell. Elle occupait la deuxième position sur la liste de la LCR, une liste populaire et conforme à la société de ce début de 21<sup>e</sup> siècle ! Avec plus de 8 %, ce fut un vrai succès, que nous devons en grande partie à l'énergie de Katell et à sa capacité à rassembler autour d'elle des amiEs, des alliésEs, des complices, en un mot, à fédérer ! De cette campagne a découlé presque naturellement la construction du NPA à Saint-Brieuc, dans laquelle Katell a pris une grande place. Puis elle a fait partie du premier CPN... Tout cela en restant une professionnelle très engagée, un pilier inébranlable de sa famille, une amie très sûre... Pour y parvenir, Katell a pu compter sur la complicité, l'affection, de son entourage, de sa famille, de ses enfants et du soutien sans faille de son mari, Olivier. Katell a toujours donné le maximum pour construire le NPA. Elle a été candidate à de multiples élections, cantonales, législatives... Elle a pris une part très active dans la constitution de la liste unitaire aux régionales de 2010 en Bretagne, puis de la liste « À gauche vraiment » en 2014 aux municipales de Saint-Brieuc, avec les communistes unitaires et le PG... Son engagement politique a toujours été tourné vers les autres, qu'il s'agisse de son mandat de représentante du personnel à l'ANSES, de sa participation aux actions de soutien à la Palestine, ou de son implication dans la constitution d'une association de soutien et d'accueil destinée aux mineurs non accompagnés. Ces derniers mois, malgré la maladie, Katell a tout de même trouvé la force de participer, avec Olivier, à l'accueil de Philippe Poutou et de Béatrice Walylo à Saint-Brieuc, à l'occasion de la présentation du film *Il nous reste la colère*.

Toutes celles et tous ceux qui ont connu Katell et l'ont croisée dans leurs activités militantes ont apprécié ses immenses qualités humaines d'accueil et de partage. Dans nos luttes à venir pour une société meilleure, sois en certaine, camarade Katell, notre amie, tu resteras pour nous une source d'inspiration ! Nos pensées, notre affection, notre soutien, à Olivier, à ses enfants, sa famille.

Ses camarades du NPA Bretagne

## Vie du NPA l'Anticapitaliste

### Le NPA fait évoluer son nom et son logo

Lors de son 5<sup>e</sup> Congrès en décembre 2022, le NPA a connu une séparation entre une majorité et une minorité. La première était composée des plateformes A et B, dont sont membres Olivier Besancenot, Philippe Poutou, et les porte-parole Christine Poupin et Pauline Salingue, et elle représente la continuité politique et organisationnelle du NPA des débuts et des principes fondateurs. La seconde était composée de plusieurs fractions rassemblées à cette occasion dans la plateforme C.

Une forme de paralysie quotidienne liée à une compréhension différente du rôle du parti s'était instaurée. Des désaccords étaient devenus des entraves : sur la mise en mouvement, la conscientisation et la construction de l'unité de la classe à travers une politique de front unique ; sur la question nationale et les rapports coloniaux et impérialistes ; sur les oppressions spécifiques et leur articulation à l'exploitation ; sur la conception de la construction du parti ; sur le fonctionnement en courants permanents et concurrents. Cette séparation était devenue inévitable et même nécessaire afin de préserver l'essence du projet du NPA. Il aura fallu 18 mois de négociations pour qu'un accord de séparation soit signé, entérinant la fin du processus de séparation. Cet accord permet un partage



du patrimoine, mais va surtout donner la possibilité à chacun de construire sereinement son organisation et de mettre en œuvre son orientation dans une situation grosse de dangers. Pour nous distinguer, il a été décidé d'ajouter le nom de nos journaux au nom du NPA :

c'est ainsi que le NPA devient NPA-L'Anticapitaliste et que la nouvelle organisation fondée par la plateforme C devient le NPA-Révolutionnaires. De la même manière, le NPA-L'Anticapitaliste et le NPA-Révolutionnaires ont désormais chacun leurs nouveaux logos.

Ces changements de dénomination et d'identité vont permettre de nous distinguer dans les villes où nous nous retrouvons en manifestation mais aussi sur nos réseaux sociaux. Ils doivent aussi permettre aux médias de bien différencier nos deux courants, en séparant ce qui relève du NPA-L'Anticapitaliste des positions prises par le NPA-Révolutionnaires.

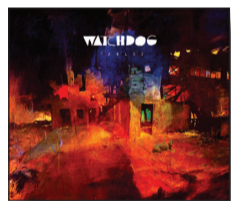
#### Pour suivre le NPA-L'Anticapitaliste :

-  npa.official
-  @NPA\_officiel
-  @NPA\_officiel
-  npaofficial
-  @NPALAnticapitaliste
-  npa-lanticapitaliste.org

## Culture

### MUSIQUE *Fables, de Watchdog*

Label Pince-oreilles, 2024, 16 euros.



Nos chouchous de Watchdog sortent un nouvel album qui s'avère encore une fois bien réjouissant de créativité. Anne Quillier (claviers) et

Pierre Horckmans (clarinettes) reviennent en quelque sorte « aux sources » de ce groupe, né il y a tout juste dix ans, et dont les apparitions régulières sont entrecoupées par de nombreuses échappées dans d'autres formations.

Après la formidable expérience *Les animaux qui n'existent pas*<sup>1</sup>, où le duo convoitait une comédienne et poétesse aux textes forts et imagés, nous aurions bien tort de bouder ce retour à deux et en instrumental. Voilà assurément une pierre de plus ajoutée à l'édifice du kiff des oreilles qu'il et elle bâtissent avec sérénité et régularité. Le piano électrique et les clarinettes sont toujours truffés de traitements qui modifient leur timbre de manière étonnante. L'expérimentation sonore, peut-être moins systématique que sur les trois précédents enregistrements mais poussée encore plus loin à mesure qu'on avance dans l'écoute, est réussie en ce sens qu'elle ne fait pas diversion ni ne gêne la musicalité. Aucun effet n'est gratuit ou superflu et, au-delà du « comment font-ils cela ? », on se dit que tout est en bonne place. Parfois, on est porté aux confins du space rock et au bon moment on revient au minimalisme d'une intimité chaleureuse.

Une pochette du dessinateur Benjamin Flao comme un décor de théâtre qui semble renfermer mille recoins à explorer, des titres toujours aussi mystérieux (qui rêve dans « Le rêve de l'autre » ?), ajoutons à cela un clip<sup>2</sup> que l'on trouvera, au choix, drôle, flipant ou les deux (où nos protagonistes sont affublés de masques de caniche et de lapin façon Donnie Darko) et on se dit que, décidément, tout dans cet univers invite à se laisser emmener dans des méandres de

fantasmagories et à se faire sa propre histoire.

Les mélodies, toujours aussi tordues, inattendues, ludiques et inexplicablement émoouvantes, participent à une musique généreuse et accueillante. Exigeante bien sûr, juste ce qu'il faut pour marquer sa singularité, mais sans oublier d'être accessible. Bref, n'ayez pas peur du chien de garde, ses jappements sont toujours amicaux pour les oreilles qui se montrent curieuses.

#### Benjamin Croizy

1 – <https://lanticapitaliste.org/actualite/culture/les-animaux-qui-nexistent-pas-de-watchdog>

2 – <https://www.youtube.com/watch?v=OmhuG99nVRI&feature=youtu.be>

### ESSAI *Pute. Histoire d'un mot et d'un stigmaté, de Dominique Lagorgette*

La Découverte, 2024, 300 pages, 17 euros.



« Langue de pute ! », « Putain, c'est fou ! ». Si nombre d'entre nous avons l'habitude de ponctuer nos phrases de ces mots entrés dans le langage courant, ces termes n'en sont pas moins profondément misogynes et putophobes. Dans

*Pute. Histoire d'un mot et d'un stigmaté*, Dominique Lagorgette détaille l'origine de ces mots et leur usage à travers les siècles. Plus vieux métier du monde ou non, les mots pour le qualifier sont, en tout cas, aussi anciens que notre langue. Leur origine est encore débattue mais se trouve dans le latin et renvoie à des termes utilisés, toujours pour qualifier quelque chose de péjoratif et vite associés à la saleté, la puanteur. S'il renvoie désormais en premier lieu aux travailleuses du sexe (TDS), le terme « pute » sert bien plus globalement à désigner toutes les femmes et, quand on l'utilise pour insulter un homme, ce n'est que par le biais

de la réputation de sa mère. Sans grande surprise, on réalise à l'étude de ce mot que les femmes sont toutes assimilées d'une façon ou d'une autre à la prostitution, que ce soit par le biais d'un comportement jugé inadapté, d'appétits sexuels que les mentalités n'autorisent qu'aux hommes, à cause d'un « bon » mariage...

« Putain, con, y a plus moyen de jurer ? », comme on dirait dans le sud (« con » étant également et par ailleurs — est-il besoin de le préciser ? — une insulte hautement misogyne). La majorité d'entre nous qui parsemons allègrement nos phrases de ces mots comme nous utiliserions la virgule ne sont ni particulièrement misogynes ni remontés contre les TDS. Pourtant, cet usage participe de la violence de genre dont il est indispensable de se dépêtrer. Si certainEs choisissent de revendiquer fièrement ce mot, il conviendrait de repenser notre façon d'insulter l'autre (si tant est qu'il soit absolument nécessaire de le faire) en évitant l'écueil systématique de s'en prendre aux mœurs des femmes. Ce livre évoque le collectif Georgette Sand qui lança en 2014 un tumblr donnant naissance à des insultes « ni sexiste, ni homophobe, ni transphobe, ni raciste ». Quittons-nous sur le merveilleux « croquette molle » (Han, trop pas sympa pour les croquettes!).

En chassant le mot « pute » et ses dérivés à travers les écrits et les âges, l'auteur montre comment son usage et les tabous qui l'entourent varient selon l'époque, le milieu et les mentalités. Elle questionne ce qu'il dit de notre société, ainsi que de l'image des TDS en particulier, mais plus généralement des femmes. Un livre pour les amoureuxEs de la langue.

Cyrielle L.A.

### Librairie La Brèche

► 27, rue Taine, Paris 12<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Daumesnil

 [la-breche.com](http://la-breche.com)

01 49 28 52 44 ► [contact@la-breche.com](mailto:contact@la-breche.com)

# DROIT INTERNATIONAL « On a des questions internationales claires, et elles ne seraient pas arrivées jusqu'aux rives de ce pays ? »

**Entretien.** Alors qu'une nouvelle salve de convocations policières s'abat sur les militantEs de la cause palestinienne et que pour la première fois une cheffe de l'opposition à l'Assemblée nationale est convoquée, l'Anticapitaliste a rencontré **Antoine Comte**, avocat. Il a pris position dans une tribune parue dans le Monde, le 27 avril'.

## Qu'est-ce qui vous a poussé à être signataire de la tribune ?

Après une série d'affaires dont je m'occupe et qui concernent des dirigeants politiques, des militants syndicaux ou politiques, j'ai contacté le président de la Ligue des Droits de l'homme (LDH). Il avait été alerté par un membre de la LDH qui est à l'EHESS (École des Hautes Études en sciences sociales) en particulier sur les poursuites diligentes au mois de mars contre trois militantes syndicales, alors que le texte mis en cause date du mois d'octobre. Quand, elles sont convoquées en mars, quand on arrive chez les policiers, on ne sait rien. Il s'agit d'une enquête préliminaire. C'est une enquête secrète, quasiment l'Inquisition. La personne convoquée ne sait rien de ce qui lui est reproché. On connaît la qualification, l'«apologie du terrorisme», la date. D'autres affaires présentent exactement les mêmes caractéristiques. L'avocat n'a pas accès aux dossiers, ses clients non plus. À partir de début avril, cette affaire et d'autres m'amènent donc à saisir le président de la LDH, qui lui-même était informé et était très choqué par les poursuites à l'EHESS. Il est très réceptif. Je propose une tribune, et le temps qu'on la rédige et qu'elle soit signée, on arrive au moment où Mathilde Panot est poursuivie au mois d'avril... pour un communiqué datant du mois d'octobre. On est pris dans un maelström de réactions et je dois dire que notre tribune est immédiatement prise par le Monde, y compris annoncée en première page.

**Vous développez dans cette tribune que la position commune qu'a prise Emmanuel Macron le 8 avril aux côtés de Al-Sissi, président de la République égyptienne, et de Abdallah II, roi de Jordanie, est en contradiction avec les enquêtes actuelles...**

Le point de départ de ce que nous avons écrit, c'est la déclaration de Macron, avec le roi Abdallah de Jordanie, qui n'est pas le pire, et avec Sissi, qui est quand même un dictateur égyptien. Néanmoins, il faut être honnête, ces deux pays ont joué un rôle essentiel, avec le Qatar, pour essayer de trouver des solutions qui soient un tant soit peu humaines. Ces trois chefs d'État signent le 8 avril un texte qui rappelle les droits fondamentaux du droit international sur la question israélo-palestinienne. Qui rappelle la colonisation sanctionnée peut-être cent fois par des déclarations aux Nations unies depuis 1967, période où la colonisation se développe dans les territoires occupés. Qui rappelle que la colonisation et l'installation de colons sur les territoires occupés

de Cisjordanie sont absolument inadmissibles. Et ce malgré tous les encouragements donnés par le gouvernement israélien. Les trois chefs d'État exhortent les autorités israéliennes à mettre un terme à l'appropriation des terres et aux attaques violentes et meurtrières. Donc voilà un peu le contexte de la tribune, et pour nous, c'est surtout un point de départ. Il n'est pas question de s'arrêter à une tribune.

**Cette contradiction du droit français et du droit international vient questionner la hiérarchie des normes. C'est une manière de comprendre où en est le rapport de forces politique...**

La question est comment les juges français peuvent-ils appréhender des affaires de ce type-là ? Le président de la République défend la parole internationale de la France, les résolutions de l'ONU, qu'elles soient celles du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale, qui ont une importance fondamentale dans le droit international. Certes, on peut dire que c'est proclamatoire, que ça n'est pas suivi d'effets. Et les différents gouvernements israéliens n'ont, en effet, jamais appliqué les conventions de Genève qui concernent les territoires occupés. Mais quoi que fasse le gouvernement israélien, c'est du droit international. Il y a en particulier des résolutions disant qu'un territoire occupé, une population occupée, a le droit de recouvrer ses droits à l'autodétermination, ses droits historiques, par tous les moyens, y compris la lutte armée, selon la résolution de 1982 de l'Assemblée générale des Nations unies. Donc on a ces questions internationales qui sont claires, et elles ne seraient pas arrivées jusqu'aux rives de ce pays ? C'est trop long à traverser l'Atlantique ? Ce n'est pas sérieux.

En France des gens sont poursuivis. Certains sont maladroits, violents dans leur déclaration, des choses sont peut-être critiquables. Moi, ce que je connais, ce sont des textes qui sont, mot à mot, le droit international, et on vient le leur reprocher, alors que la parole internationale de la France dit le contraire. Il y a une contradiction insupportable. Elle est liée à un rapport de forces, à une multiplication des procédures, à un alignement idéologique qu'on exige des gens.

Sortir aujourd'hui des textes du mois d'octobre et en accuser différentes personnes qui vont des syndicalistes jusqu'à des dirigeants politiques, c'est vrai

que c'est du jamais vu ! Ce sont des procédures secrètes avec des décisions du Parquet. On ne sait pas à la fin de l'audition ce qui va se passer, et des mois après on apprend que l'affaire est classée ou renvoyée devant le tribunal.

**Il y a selon vous une forme de criminalisation ou de « police de la pensée » dans les poursuites en cours pour « apologie du terrorisme »...**

En 2014, on a sorti « l'apologie du terrorisme » de la loi sur la presse — qui impose qu'on précise quels sont les mots qui sont problématiques, qui permettent des systèmes de défense préalablement à l'audience — et on l'a placée en droit commun. Pourquoi ? Parce qu'à la fois, on veut éviter la protection de la loi sur la presse, et on veut éviter la protection de la Cour européenne. La Cour européenne dit et répète qu'aucune démocratie ne peut fonctionner sans un respect de la pensée, qu'elle soit admise et accueillie favorablement, ou qu'elle soit au contraire critique, polémique, et même rejetée par une grande partie de l'opinion publique. Pour la Cour européenne, le pluralisme démocratique exige ça. La seule limite à la liberté de la pensée et à l'expression de la pensée, c'est évidemment l'antisémitisme, l'appel à la haine, l'appel à la violence. Ça c'est logique ! Aujourd'hui, avec la loi de 2014, il n'y a pas de dissidence possible. Plus de débat critique possible. Non seulement la parole internationale de la France est niée par ces procédures, qui sont l'exact contraire de ce qui est dit par les autorités françaises, mais de surcroît est intervenue, le 26 janvier 2024, la décision de la Cour internationale de Justice sur l'intention de génocide. Cette décision qui lie tous les États qui sont membres de la communauté internationale à travers les Nations unies, ne compterait-elle pas ?

**On se demande comment des juges vont pouvoir examiner ces questions...**

Comment un traité internationalement reconnu, signé par la France, et ratifié — ce qui veut dire que dans l'ordre de la hiérarchie des normes, il est supérieur à la loi française — ne s'appliquerait-il pas ? On appliquerait à la place la loi française de 2014, qui est une opération de passe-passe pour sortir l'apologie de terrorisme de la loi sur la presse ? On est dans un système qui n'a plus aucune cohérence. Il

y a des contradictions, il faut qu'elles soient levées. C'est aux magistrats de les lever. Avec une référence pour les magistrats qui devront juger ces affaires : celle d'appliquer le droit. Pas simplement le droit qui a été extrait de la loi sur la presse et jeté dans le droit commun pour que les procédures soient plus faciles, mais le droit international aussi, le droit supérieur au droit national. C'est ça l'État de droit : rien ne peut être fait sans qu'une règle autorise ou interdise, et cette règle ne peut pas s'abstraire des règles de droit international qui sont celles que la France défend... Sinon, où est la logique ?

Les juges administratifs ont fait beaucoup de travail pour autoriser des manifestations que le ministre de l'Intérieur ou des préfets voulaient interdire. C'est maintenant le rôle des juges judiciaires de reprendre ce flambeau et de questionner l'application des lois, qui sont inapplicables théoriquement, parce qu'elles sont dans la hiérarchie des normes bien en deçà des règles internationales utilisées par la France. S'ils ne peuvent pas les appliquer, ils doivent trouver un moyen de le dire. Car c'est contraire à la hiérarchie des normes. Et on va leur poser cette question, s'il y a lieu.

**Propos recueillis par Fabienne Dolet**

1 – « Critiquer la politique d'un État est un droit fondamental et ne saurait constituer une apologie du terrorisme », [https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/27/critiquer-la-politique-d-un-etat-est-un-droit-fondamental-et-ne-saurait-constituer-une-apologie-du-terrorisme\\_6230186\\_3232.html#:~:text=Elle%20ne%20saurait%20constituer%20une,l'occasion%20de%20ces%20proc%C3%A9dures](https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/27/critiquer-la-politique-d-un-etat-est-un-droit-fondamental-et-ne-saurait-constituer-une-apologie-du-terrorisme_6230186_3232.html#:~:text=Elle%20ne%20saurait%20constituer%20une,l'occasion%20de%20ces%20proc%C3%A9dures)

**Suis-nous**

[linktr.ee/lanticapitaliste](https://linktr.ee/lanticapitaliste)

[lanticapitaliste.org](https://lanticapitaliste.org)  
[NPA.lanticapitaliste](https://npa.lanticapitaliste.org)  
[lanticapitaliste](https://lanticapitaliste.com)  
[Lanticapitaliste1](https://lanticapitaliste1.com)  
[lanticapitaliste.presse](https://lanticapitaliste.presse.fr)  
[lanticapitaliste](https://lanticapitaliste.com)



**Retrouve-nous**

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

**Découvre notre presse**

Profite de notre promotion d'essai :

**12 € = 3 mois d'hebdo**

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Et chaque mois,

**l'Anticapitaliste**  
la revue

Le n° 155 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **l'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.



**Abonne-toi**



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **l'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

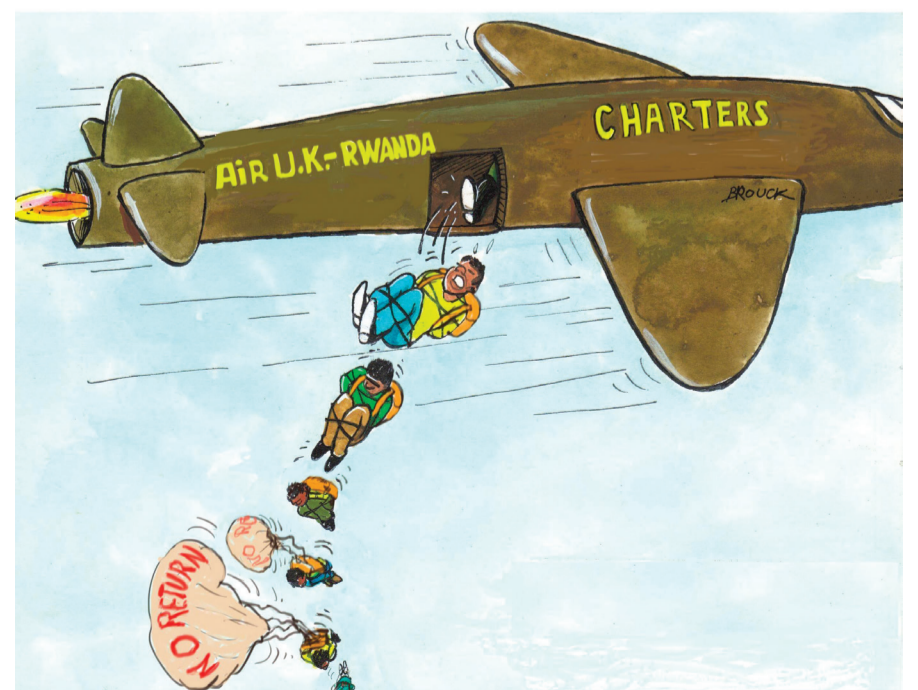
Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

**Contacte-nous**

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : [redaction@npa2009.org](mailto:redaction@npa2009.org)



**L'image de la semaine**



**Dis-nous**

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : [diffusion.presse@npa2009.org](mailto:diffusion.presse@npa2009.org)